



Aile Francophone de la
Fédération Royale Belge de Tennis de Table
Comité Provincial de Bruxelles/Brabant Wallon



L'INTERCLUBS DECOUVERTE 17/18
Règlement



· L'Interclubs-Découverte des joueurs débutants est réservé uniquement aux jeunes des catégories poussins à juniors inclus, **affiliés figurant dans la liste de force** et ayant l'indice E6 ou NC (Jeunes filles D6/NC).

Attention : lorsqu'un jeune a disputé **20 rencontres individuelles en dehors de l'interclubs découverte et du Critérium St Nicolas** (interclubs seniors, tournoi, compétition provinciale, ...), **il perd automatiquement** sa qualification pour jouer ensuite en interclubs découverte.

· Les équipes seront rassemblées en séries de 6, 7, voire 8 équipes mais il n'y **pas de matchs aller et retour**.

· Les premiers de poule (2 ou 3 en fonction des poules) sont qualifiés pour la journée finale.

· Le calendrier sera établi en fonction des dates fournies par les clubs.

· Cet interclubs ne donne lieu ni à montée ni à descente; cependant des récompenses sont prévues pour les meilleures équipes et les résultats des rencontres individuelles entreront en compte pour l'établissement informatique du classement du joueur.

· **Les règlements sportifs seront d'application.**

Tous les participants étant Non Classés ou E.6 pourront être alignés indifféremment sur la feuille de match. Cependant, l'affiliation comme joueur à l'Aile Francophone est indispensable (pas la catégorie «affilié non joueur » ni « licence A »).

· Jours de compétition: **les samedis 18/11 - 25/11 - 20/1 - 27/1 - 3/2 - 24/2 - 10/3**
La journée finale est prévue le **samedi 24 mars 2018**; local à convenir.

· Un club ne disposant d'aucune table libre le samedi pourra néanmoins inscrire une ou des équipes qui joueront en déplacement chaque semaine.

· Un club peut inscrire plusieurs équipes; elles se distingueront entre elles par des chiffres (exemple : Eveil 1, Eveil 2, etc...)

· Chaque équipe Messieurs ou mixte se composera de 3 joueurs NC et/ou E.6 (D.6 pour les dames).

· **Un exemplaire des feuilles des rencontres devra être envoyé dans les 24 heures au responsable de l' Interclubs Découverte, Bernard DUHAUT soit par mail (feuilles scannées) bernard.duhaut@gmail.com , soit par la poste :**

Allée du Beau Chênat, 17 -6280 Gerpennes-Loverval.

Les résultats des matchs doivent être communiqués téléphoniquement au **0479 / 12.48.48**, **le samedi soir pour 21 heures au plus tard**. Les résultats paraîtront sur le site du CPBBW.

Aucune amende ne sera appliquée si ce n'est dans le cas de négligence grave portant préjudice aux adversaires et au sérieux de l'organisation comme :

- En cas de forfait NON PREVENU 24H au moins avant la rencontre, l'amende prévue aux Règlements Sportifs sera d'application à raison de 50% du tarif.
- En cas de non envoi des feuilles de matchs ou d'absence de communication téléphonique des résultats, amende à 50% du tarif.

Les inscriptions des équipes sont totalement gratuites et doivent parvenir chez **Bernard DUHAUT Allée du Beau Chêniat, 17 -6280 Gerpinnes-Loverval**, ou bernard.duhaut@gmail.com et ce pour le **4 novembre 2017** au plus tard.

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

CLUB :

| Jeunes poussins à juniors DEBUTANTS « HOMMES » | | | | |
|--|---------------|-------|-----------------|-------|
| EQUIPE | JOUR DE MATCH | HEURE | JOUR DE RESERVE | HEURE |
| | | | | |
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |
| 5 | | | | |
| 6 | | | | |
| 7 | | | | |

| Jeunes poussins à juniors DEBUTANTES « DAMES » | | | | |
|--|---------------|-------|-----------------|-------|
| EQUIPE | JOUR DE MATCH | HEURE | JOUR DE RESERVE | HEURE |
| | | | | |
| 1 | | | | |
| 2 | | | | |
| 3 | | | | |
| 4 | | | | |